

## **24/10/2018 - Le plastique, ce n'est plus automatique ! – Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)**

« Je me félicite de l'adoption d'une position ambitieuse mais réaliste concernant l'avenir du plastique à usage unique. Dans ce dossier hautement symbolique, il était important d'adopter une approche pragmatique. Interdire pour interdire ne sert à rien. Notre rôle est de fixer un cap, de montrer une direction par l'interdiction, ou la réduction voire l'accompagnement, pour que les habitudes changent, et c'est ce que nous avons fait », a expliqué Angélique Delahaye, députée européenne, membre de la commission de l'Environnement au Parlement européen à la suite de l'adoption d'un rapport sur le sujet en session plénière.

Entre autres éléments, ce rapport prévoit d'interdire des plastiques oxo-dégradables, qui avaient pour effet de se décomposer en micro-plastiques et de polluer les sols comme les espaces aquatiques, et de réduire les plastiques à usage unique utilisés dans le cadre de la restauration rapide.

« Développer des solutions alternatives, économiquement et « environnementalement » viables, est la clé pour disposer de matériaux recyclables, biodégradables et compostables. Attention, toutefois, à ne pas casser les dynamiques d'innovation déjà entreprises par nos industriels pour un meilleur respect de l'environnement. »

« L'innovation est pour moi un point central sur lequel je me suis particulièrement battue car elle trouve tout son sens dans certains domaines pour lesquels il est aujourd'hui impossible de se priver de plastique, sauf à apporter un risque en matière de santé humaine. Je pense notamment aux usages médicaux », a ajouté la députée.

« Enfin, j'estime absolument nécessaire de mettre en place des règles pour limiter la pollution de nos fonds marins et de nos côtes, sur la base d'essais sur le terrain en conditions réelles de vie marine. Par ailleurs, nous devons absolument nous interroger sur la problématique de production de déchets et de notre capacité à les traiter et surtout à les diminuer. Les déchets finissent la plupart du temps dans les milieux aquatiques et cette situation n'est ni tenable, ni acceptable. C'est une question de bon sens et nous devons tous changer nos habitudes », a conclu Angélique Delahaye.